

6 Économie

Surveillance et protection des ressources halieutiques L'opération Albacore de nouveau lancée

I. M'B. (Source DCP)

Libreville / Gabon

ORGANISÉE conjointement par l'Agence nationale des pêches et de l'aquaculture (ANPA), l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN), la Marine nationale et l'ONG internationale Sea Shepherd, une campagne de lutte contre la pêche illégale non réglementée et non déclarée, baptisée "Opération Albacore", a démarré, hier, à Libreville. C'est la deuxième fois qu'une telle opération est mise en œuvre. Sa mission, organiser des patrouilles de surveillance, de contrôle et de dissuasion au-delà des 12 miles nautiques des côtes gabonaises, et de faire respecter la loi.

L'opération Albacore, qui porte le nom d'une des espèces de thon pêchées dans les eaux gabonaises, est le fruit d'un protocole d'appui en matière de sur-



Photo : D.R.

Les officiels de l'opération Albacore 2.

veillance des pêches signée en janvier 2016 entre le Gabon, représenté par le ministère en charge de la Pêche et le ministère de la Défense nationale, et Sea Shepherd.

Le choix de la date de lancement de cette campagne de surveillance des eaux gabonaises ne relève pas du hasard. Elle coïncide, précise-t-on avec la saison de la pêche au thon, dont l'ouverture déclenche

chaque année l'arrivée des navires thoniers battant pavillon international et pratiquant parfois des méthodes de pêche préjudiciables à l'environnement et aux ressources halieutiques nationales.

Lors de la première édition de l'opération, qui a été organisée d'avril à septembre 2016, il a été établi que la pêche industrielle du thon entraîne des captures et des rejets importants



Photo : D.R.

Un instant de la formation des agents locaux.

d'espèces non ciblées parmi lesquelles des espèces sensibles telles que les requins ou encore les baleines. L'opération, qui avait aussi permis de former 62 agents aux procédures d'abordage, de contrôle, d'inspection et d'arraisonnement des bateaux en mer, avait débouché sur six interpellations avec constats d'infractions avérées et mises en demeure.

Cette année, l'objectif d'Albacore est d'intensifier le contrôle des navires thoniers et d'améliorer les connaissances du patrimoine biologique. Plusieurs patrouilleurs gabonais et un navire de Sea Shepherd seront impliqués, appuyés par des appareils de l'armée de l'air. Comme pour l'édition précédente, l'opération associera la République démocratique de Sao

Tomé-et-Principe avec laquelle le Gabon a signé, en janvier 2016, un accord de partenariat pour la surveillance des zones de pêche. Cette nouvelle campagne de lutte contre le braconnage des eaux gabonaises est une activité clé du programme de gestion durable des ressources halieutiques du Gabon. Elle complète le dispositif global de protection du patrimoine marin qui vient de s'enrichir avec la mise en place, sur décision du président de la République, Ali Bongo Ondimba, d'un réseau d'aires marines protégées couvrant 26 % de l'espace marin gabonais. Le Gabon s'est engagé depuis 2009 dans un vaste plan de réformes du secteur de la pêche et de l'aquaculture qui entend améliorer la protection de son écosystème marin, en plus d'en faire un secteur porteur de croissance et d'emplois pour les populations locales.

Projets d'électrification

Les chantiers de Ntoun et de Cocobeach avancent bien

F.A.

Libreville/Gabon

LE ministre de l'Eau et de l'Énergie, Guy-Bertrand Mapangou, a procédé, mardi dernier, à la visite des chantiers d'électrification lancés dans les communes de Ntoun et de Cocobeach. Le membre du gouvernement se rendait ainsi compte de l'évolution des travaux, des dysfonctionnements éventuels ou des écueils susceptibles de retarder leur avancée. Première étape, le chantier de construction du poste de dispatching électrique d'Okolassi sis à Ntoun2. Celui-ci tire à sa fin. C'est du moins ce qu'ont laissé entendre les entrepreneurs commis à l'exécution de l'ouvrage. Il ne reste que les installations des pylônes du côté de Nkok.

« Ce centre a vocation à recevoir toute l'énergie qui est produite par les barrages de Kinguélé et de Tchimbélé et, par anticipation, ce qui va être produit par le barrage de l'Impératrice puis, éventuellement, dans un proche avenir, Ngoulmenjim, près de Kango », a expliqué le ministre. Il ajouta qu'un autre centre électrique à gaz est en projet vu la forte demande de Libreville.



Photo : F.A.

Une vue des installations du centre de dispatching d'Okolassi.

éclairage public. Les techniciens ont annoncé que les travaux seront terminés dans les semaines qui suivent. Les bénéficiaires devront donc attendre la remise officielle des logements afin d'y accéder. Deux semaines, au maximum, seraient nécessaires pour cela.

Cette étape de la visite s'est donc achevée du côté de Cocobeach, sur le chantier d'électrification de 7 villages situés sur la route de Ntoun-Cocobeach.

Selon les responsables de Seteg, entreprise adjudicataire, les travaux, là aussi, sont en voie d'achèvement.

Il ne reste que l'implantation de supports moyenne tension déjà réalisée à 80% ainsi que le déroulage de câbles basse tension qui est effectué à 30%.

« Nous avons promis, avant la campagne présidentielle, de revenir en basse tension sur ces sept villages qui vont impacter quasiment 200 maisons allant du village Iboundji jusqu'aux villages sis à 2 ou 3 km de la ville de Cocobeach », a souligné le ministre.

Après ces visites techniques de chantiers de l'Estuaire concernant la densification du réseau en zone rurale, le tour revien-



Photo : F.A.

Le ministre sur les lotissements réservés aux sinistrés d'Okolassi, pour vérifier l'avancement des installations d'eau et d'électricité.

dra à d'autres zones. Cas de Kango-Bifoun, Fougamou-Mouila et le Woleu-Ntem.

« Ce sera une première,

nous lançons non loin de Mouila une centrale solaire photovoltaïque de 4 mégawatts qui sera un projet pi-

lote afin d'essayer de soutenir le rythme qui est en souffrance », a conclu le ministre.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE AGENCE NATIONALE DES PARCS NATIONAUX

Avis d'Appel d'Offres

Visa de conformité juridique :

Date de lancement : 07 juin 2017.
Appel d'Offres : N°04/AFD/ANPN/PEG/FOU/2017.
Nom du projet : Acquisition de véhicules tout-terrain.
Source de financement : Accord de Conversion de Dettes - CONVENTION N° AFD CGA 1188.01.H

1. OBJET

L'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) lance un appel d'offres pour l'acquisition de véhicules tout-terrain.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué de deux (2) lot comme ci-après :

- Lot 1 : Quatre (04) Grandes Stations Wagons 4 portes;
- Lot 2 : Deux (02) Pick-up double Cabine.

Les marchés seront attribués lot par lot. Les entreprises peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où elles soumissionnent pour plusieurs lots, elles devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un soumissionnaire peut être attributaire de tous les lots.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion de l'article 74 du décret n° 254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant Code des Marchés Publics.

4. RETRAIT DU DOSSIER ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse mentionnée ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 300 000 FCFA.

Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN),
Secrétariat Exécutif, Direction des opérations, Service Passation des Marchés,
BP : 20 379 Libreville, Résidence Royale, Bâtiment B, quartier Kalikak.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse.

5. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 25 juillet 2017 à 10 heures et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 2% du montant de l'offre.

6. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis aura lieu en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le 25 juillet 2017 à 10 heures 30 mn, dans la salle de réunion de l'ANPN, sise à Résidence Royale, Bâtiment B, quartier Kalikak.

Le Secrétaire Général de l'ANPN

P. Les James Taylor WHITE

P. Le Directeur Général

M. GABRIEL K. BINGANGOVE